



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

réforme

Question au Gouvernement n° 1035

Texte de la question

RETRAITES

M. le président. La parole est à M. Fernand Siré, pour le groupe de l'Union pour un mouvement populaire.

M. Fernand Siré. Ma question s'adresse à M. le Premier ministre, qui a été absent tout au long de cette séance. Le trompe-l'oeil, tel est l'art dans lequel votre gouvernement est devenu un expert. J'en veux pour preuve votre traitement des sujets sociaux, à mille lieues des mesures courageuses prises par un grand nombre de pays de l'Union européenne, qu'elles soient d'inspiration socialiste ou de droite.

S'agissant des retraites, la précédente majorité avait eu le courage de reculer de deux ans l'âge légal de départ en retraite, à l'unisson d'ailleurs de ce qu'ont pu faire les autres pays européens. Travailler jusqu'à soixante-deux ans en France, est-ce plus dur que de travailler jusqu'à soixante-cinq ans en Belgique, soixante-sept ans en Allemagne, en Espagne ou aux Pays-Bas ?

Grâce à cette mesure de bon sens, les déficits des régimes de retraites ont été divisés par deux. En arrivant aux manettes, qu'avez-vous fait ? Vous avez tout simplement abrogé une partie de cette réforme, générant ainsi de nouveaux dérapages des comptes sociaux.

Le groupe UMP travaille énormément sur ces questions. (*Exclamations sur les bancs du groupe SRC.*) Hier encore, le président de la Caisse nationale d'assurance vieillesse nous expliquait que la réforme des retraites engagée en 2010 par le précédent gouvernement avait permis de réduire très fortement le déficit. Ce représentant syndical a d'ailleurs rappelé que le recul de l'âge légal était la mesure la moins injuste. Pourtant, elle a déjà été écartée par François Hollande.

Alors, monsieur le Premier ministre, quand cesserez-vous de considérer que la France est un pays qui vit à l'écart du monde ? Quand arrêterez-vous votre politique démagogique consistant à proposer des mesures sans prévoir les moyens de les financer ? Quand cesserez-vous de prendre des mesures cosmétiques qui n'ont aucun effet...

M. le président. Merci, monsieur Siré.

La parole est à Mme la ministre des affaires sociales et de la santé.

Mme Marisol Touraine, *ministre des affaires sociales et de la santé*. Si le Premier ministre est absent, monsieur le député, c'est parce qu'il est en voyage outre-mer. (*Exclamations sur plusieurs bancs du groupe UMP.*) Il est allé en Martinique rendre hommage à Aimé Césaire (*Applaudissements sur de nombreux bancs des groupes SRC et écologiste*) et il fera ensuite un déplacement en Guadeloupe.

Vous affirmez que les régimes de retraite sont plus contraignants à l'étranger qu'en France, ce qui devrait nous obliger à adopter la seule recette que semble connaître la droite : le relèvement de l'âge légal.

Puis-je me permettre de vous rappeler, puisque vous avez l'air de l'ignorer (*Protestations sur les bancs du groupe UMP*), que l'âge légal à l'étranger correspond à l'âge de départ en retraite à taux plein dans notre pays, que vous avez porté de soixante-cinq à soixante-sept ans.

M. Guy Geoffroy. Revenez dessus !

Mme Marisol Touraine, *ministre*. Lorsque vous faites des comparaisons avec les pays étrangers, comparez ce qui est comparable, c'est-à-dire soixante-sept ans en Allemagne en 2029 et soixante-sept ans en France en 2016, puisque cela a été le sens de votre réforme.

M. Christian Jacob. Pourquoi pas soixante ans pour tout le monde ?

Mme Marisol Touraine, *ministre*. Vous le voyez, les différences ne sont pas si grandes que cela et les résultats sont assez comparables.

M. Guy Geoffroy. Elle est docteur ès langue de bois !

Mme Marisol Touraine, *ministre*. Dans notre pays, les salariés partent d'ailleurs en retraite à peine plus tôt que dans d'autres contrées.

Vous avez critiqué le Gouvernement pour la mesure qu'il a prise en arrivant aux responsabilités. Cette mesure, nous la revendiquons et nous l'assumons, parce que la justice doit être au coeur des politiques de retraite. C'est pour nous une fierté d'avoir permis à des hommes et à des femmes ayant commencé à travailler jeunes, avant vingt ans,...

M. Christian Jacob. Vous n'avez rien permis du tout, c'était prévu !

Mme Marisol Touraine, *ministre*. ...et ayant cotisé plus de quarante annuités de partir en retraite dès soixante ans sans attendre soixante-deux ans comme vous le souhaitiez. (*Applaudissements sur les bancs du groupe SRC et quelques bancs du groupe écologiste.*)

Données clés

Auteur : [M. Fernand Siré](#)

Circonscription : Pyrénées-Orientales (2^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 1035

Rubrique : Retraites : généralités

Ministère interrogé : Affaires sociales et santé

Ministère attributaire : Affaires sociales et santé

Date(s) clé(e)s

Question publiée au JO le : [27 juin 2013](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [27 juin 2013](#)